

**Procès-verbal du Conseil d’Administration du 13 juin 2022**

Présents : Mmes : M. Bonnard, C. Bouvart, Y. Cognet, Y. Desborbe, J. Jenny,

M.C. Marc, A. Martinet, D. Mathiot, J. Michel, C. Peronnet

Mrs : M. Borde, D. Desaphy, C. Erdinger, C. Escurat, D. Mathiot, G. Tessier

Excusés : Mmes A.M. Davoust et S. Giraud Picard

Absentes :

**La séance est ouverte par Marie Claire Marc à 14h30.**

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25/04/2022**

Pas de remarques, le PV est approuvé à l’unanimité.

1. **Point financier par Annie** **Martinet**

Annie Martinet nous fait part des relevés de compte et donne des explications détaillées sur les chiffres des dernières manifestations.

Cotisations : 6 090 adhérents à ce jour.

Chorales : Bel après-midi enchanté avec le concert des chorales qui nous a offert un beau spectacle et rapporté un léger excèdent. Dommage qu’il n’y ait pas eu plus de personnes : pourquoi ne pas essayer un autre jour, le dimanche par exemple.

Pétanque : 32 équipes mixtes ont participé et Cressanges a remporté avec succès le challenge Michelle Ramillon et la qualification pour le concours national à Port Barcarès. Belle journée qui a dégagé un petit bénéfice. Marie-Claire Marc tient à remercier Mr Didier Levieux pour son aide et son investissement. *Une équipe féminine (Tronget/Le Montet) et 2 équipes masculines (Cressanges et Villefranche d’Allier) iront à Port B*arcarès pour la finale. Une participation financière a été votée et approuvée par le Conseil d’Administration de 22.50 € pour les droits d’inscription et 150 € par triplette soit un montant total de 517.50 €.

Pour l’année prochaine il faudrait demander le terrain à Tronget, suite à la proposition de Mr Levieux qui souhaite continuer à aider la fédération. Il faudrait choisir la date assez rapidement, Marie-Claire Marc propose le 14 juin 2023.

1. **Dictée**

Elle s’est bien passée avec de bons résultats.

155 participants à la sélection par secteurs.

La deuxième sélection s’est déroulée à Lurcy-Lévis avec 17 participants et 22 à Saint Gérand le Puy.

La finale régionale aura lieu le 6 octobre à Moulins avec 18 participants.

1. **Point voyage Urrugne et Corse**

**URRUGNE :** 98 partants pour le séjour de juin dont 61 bénéficiaires de l’aide ANCV. Prix total du séjour : 577 €.

Deux demandes de subvention auprès de la CARSAT ont été demandées. A ce jour, il a été accordé une subvention pour le mois de juin d’un montant de 2000 €.

Pour septembre : 100 personnes inscrites mais pas encore de réponse de la CARSAT.

Annie Martinet précise qu’une demande de subvention a également été faite à la MSA pour le fonctionnement d’un montant de 1 000 € mais elle ne pourra pas être répercutée sur les voyages.

**CORSE :** 47 partants pour l’instant, 1 voire 2 couples en attente. Rappel du coût du séjour : 1 385 € si 49 personnes, 1 445 € si moins.

1. **Préparation de la fête de l’amitié**

386 repas sont prévus et 14 inscriptions pour le thé dansant.

Le prix total du repas est de 29 € pour tout le monde, le traiteur, vu le nombre, accepte de rajouter 3 amuses-bouches par personnes pour l’apéritif.

Pour le vin : une personne de Cusset s’occupe du vin. Il déposera le stock de vin à la salle et reprendra les invendus. Il faut un responsable pour la gestion du stock. Christian Erdinger et Daniel Mathiot proposent de s’en occuper, ainsi que du service. Prévoir de l’eau gazeuse.

11 administrateurs seront présents.

Les menus seront numérotés et feront l’objet d’une tombola avec de nombreux lots offerts dont un séjour dans un village vacances offert par Béatrice Duron et un offert par Maryline Gaillard Jay, et aussi par des commerçants de Cusset et des administrateurs. Claude Courtinat est invité et pourra animer la tombola. Le tirage de la tombola se fera à l’avance.

Prévoir des affiches pour la buvette pour le thé dansant. Pour les personnes venant qu’au thé dansant leur proposer pour 2 € de plus une bouteille d’eau offerte et la participation à la tombola.

Pour les administrateurs, Marie-Claire Marc propose de leur laisser libre choix : soit ils payent leur repas soit ils se font rembourser les frais de déplacements.

1. **Journée de l’amitié de l’URA le 5 juillet**

Un café d’accueil vers l’esplanade des vaches à la Madeleine attendra nos 9 hôtes du Puy-Dôme, 16 du Cantal et 11 de l’Allier.

Ensuite visite de l’exposition Molière au CNCS en 2 groupes, suivi d’un déjeuner au restaurant du musée. L’après-midi visite de la Maison Mantin et du musée Anne de Beaujeu (2 visites de 15 personnes par lieu).

Le prix de cette journée : 40 € par personne.

1. **Questions diverses**
* **Colette Bouvart, compte-rendu des journées nationales :**
* La franchise annulation voyage passerait de 40 à 100 €.
* Multi-cartes ou cartes personnelles : toujours pas de décision de prise.
* La cotisation nationale sera de 2 € en 2024
* L’IFRA propose de nouvelles formations telles que rando / promenade, danses en ligne
* La fédération se donne un an pour une nouvelle charte intégrant SAGA.
* De nouveaux guides sont disponibles au prix de 6 €.
* La fédération nationale souhaiterait faire une réserve d’argent pour aider les fédérations en difficultés.
* **Interclubs :** Les refait-on ? La réponse du conseil d’administration a été oui. A voir où les derniers étaient prévus et si les clubs veulent toujours bien nous recevoir. Il faudrait choisir un thème. Christian Escurat propose le site de la fédération. Christian Escurat prévoit une réunion avec tous les administrateurs pour le présenter. Il serait opérationnel début novembre. Les interclubs seraient bien en octobre.
* **Yvette Cognet** se renseigne sur la possibilité de se jumeler avec d’autres clubs de Générations Mouvement. Il n’y a pas de soucis du moment que les clubs sont adhérents à Générations Mouvement. S’ils ne sont pas adhérents, bien s’assurer qu’ils soient bien assurés. Si un voyage se fait avec plusieurs clubs bien faire une convention de co-organisation.
* **Formation des nouveaux présidents :** elle aura lieu le 24 juin à Servilly et sera animée par Christian Escurat et Marie-Claire Marc. Il faudra en prévoir une autre pour l’ouest du département.
* **La commission voyage s’est réuni ce matin** et a examiné la proposition de Vacances bleues, pour un séjour au lac de Serre-Ponçon à Chorges et après présentation de ce dernier, le conseil d’administration donne son accord pour 2023.
* **Intervention de Bruno Vif**, vice-président de la caisse locale de Moulins du Crédit Agricole. Il est intervenu suite à notre demande de lots, car pour en bénéficier nous devons prendre des parts sociales.

Ce serait bien d’être sociétaire du Crédit Agricole pour prétendre à des subventions ou lots. Une subvention de 200 € a été accordée à la fédération. Il est toujours possible de faire des demandes au niveau local lors de nos manifestions mais en passant par la fédération départementale. Pour la fête de l’amitié, penser à envoyer le budget prévisionnel au conseil d’administration du Crédit Agricole.

Le conseil d’administration accepte l’achat de parts sociales à hauteur de 60 €.

Prochain CA le lundi 29/08/2022 à 9h00

Fin de séance à 17 h10

La secrétaire la présidente

Christiane PERONNET Marie Claire MARC